

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du vendredi 12 juillet 2021

Date de convocation : 23 juin 2021	Nombre de membres { présents : 16 absents : 5
Nombre de membres en exercice : 21	
Date d'affichage : 17 juillet 2021	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 16
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } — **Décision n° B2021-29**

OBJET : Attribution des marchés de fournitures d'électrification (années 2021 à 2024)

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le DOUZE du mois de JUILLET, lundi à 9 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège d'EAU 17, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 23 juin 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE et Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, MM. Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Sylvain LESPINASSE, Mme Marcelle LYONNET, MM. Daniel PATTEDOIE, Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU, Jean-Paul GOUSSARD et Pierre GEOFFROY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Christophe BERTAUD, Mme Mariette ADOLPHE, MM. Julien DURESSAY, Franck PETITFILS et Bernard LEPIE.

ÉTAIENT ABSENTS : NN.



M. le Président rappelle que les marchés de fournitures d'électrification du SDEER conclus en 2018 pour trois années arrivant à échéance, un appel d'offres a été lancé le 21 mai 2021, conformément à la délibération du Bureau du SDEER du 27 novembre 2020. Le 21 juin, date limite de remise des offres, le SDEER avait reçu 7 offres pour les six lots du marché.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 9 juillet 2021 en matinée.

M. le Président donne connaissance des procès-verbaux de la Commission d'appel d'offres, ainsi que des résultats décidés par celle-ci :

N° et nom du lot	Attributaire
A Câbles d'énergie	Nexans
B Câbles d'éclairage public	Nexans
C Transformateurs HTA/BT	Rematelec
D Postes CBU	<i>Infructueux</i>
E Postes PSSA et PSSB	Ormazabal
F Cellules HTA	Schneider Electric



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

1 - Approuve le dossier de consultation et la procédure de mise en œuvre de la consultation en vue de l'attribution des 6 lots du marché de fournitures d'électrification pour les années 2021 à 2024 ;

2 - Prend acte des décisions de la Commission d'appel d'offres relatives à l'attribution de ces 6 marchés ;

3 - Approuve les modifications du CCAP du lot A acceptées par la Commission d'appel d'offres ;

4 - Mandate M. le Président ou M. le Vice-président ordonnateur pour signer les marchés et les pièces s'y rapportant ;

5 - Mandate M. le Président pour lancer un nouvel appel d'offres pour le lot D (postes CBU).

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Pour copie certifiée conforme,
Le 2^{ème} Vice-président,
Jean-Luc FOURRÉ*